



Fiche de cadrage, groupe d'échange

« Contrat Social négocié »

version du 15/03/2010

Contexte

L'ICSI et ses partenaires témoignent d'une **volonté partagée** de maintenir et développer les activités industrielles et notamment les Installations classées avec Autorisation de Servitude (Seveso seuil haut) sur les territoires, tout en les faisant évoluer vers une maîtrise des risques optimisée. Depuis leur création, l'ICSI et la FonCSI enrichissent le débat public sur ce sujet, par des pratiques innovantes en conjuguant le partage des attentes des différentes parties, en résonance avec une recherche pluridisciplinaire.

Le risque industriel, comme l'ensemble des problèmes publics est déjà soumis à une série d'**arbitrages** et de **négociations**. De fait, on constate que cette cohabitation donne lieu à des « **accords tacites** » entre les diverses parties concernées par les activités à risques (industriels, État, organisations syndicales, Collectivités territoriales et leurs établissements publics de coopération, association de défense de l'environnement, riverains, etc.) qui apparaissent avec plus ou moins de réalités et d'acuités dans les pratiques de concertation en place (S3PI, CLIC, CLIE, CLIS, CLI, etc.).

La proposition est d'explorer les conditions dans lesquelles les différentes parties prenantes pourront s'inscrire dans une dynamique contractuelle, une forme de « **contrat social négocié** », qui dépasserait les accords tacites sur lesquels repose la cohabitation entre bon nombre d'activités à risques sur les territoires concernés.

La perspective d'un contrat permettrait de donner un **cadre** aux négociations, aux orientations adoptées et de souligner qu'il ne s'agit pas de simples « accords privés » mais d'une base d'accords qui engagent le **collectif**. Il conviendrait également de mesurer si ces accords rendus explicites pourront, par exemple, favoriser une sortie de crise par le haut en cas de confrontation sociale aiguë à propos de l'existence d'une activité, créer des territoires favorables à l'accueil de nouvelles activités industrielles à risques technologiques.

Objectifs et produits attendus

Etant donné la multiplicité des points de vue, les objectifs plus ou moins partagés entre les acteurs concernés, déterminer ce qui pourrait permettre d'établir un « accord collectif durable » autour d'un maintien des activités à risques technologiques dans une perspective de progrès économique et social, se heurte à de nombreux obstacles et difficultés.

L'objectif de ce groupe d'échange est de favoriser le témoignage des parties prenantes de leurs besoins et de leurs attentes, de débattre de leur vision des priorités et de solutions à mettre en œuvre pour améliorer le « **vivre ensemble** » et dépasser le « vivre avec », vision en creux de débats publics sur les contraintes et de compromis plus ou moins affichés.

Ce groupe se réunira en parallèle avec des réunions du Conseil Scientifique de l'ICSI qui organisera courant 2010 un cycle de séminaires sur différents aspects du contrat social. Cette concomitance des réunions permettra à l'ensemble des membres de l'ICSI de percevoir « en direct » la conception des chercheurs et inversement aux chercheurs d'appréhender les représentations et les attentes de l'ensemble des acteurs.

Le groupe d'échange produira un recueil des progrès attendus, souhaitables, envisageables pour améliorer le « vivre ensemble ». Ce document, entre autre, devrait permettre au Conseil Scientifique de dégager les thématiques qui nécessiteraient un approfondissement des connaissances via un **programme de recherche** qui fera l'objet du prochain appel à propositions de recherche d'utilité publique de la Fondation pour une Culture de Sécurité Industrielle (FonCSI). D'autres propositions pourront aussi faire l'objet d'expérimentation immédiate sous forme de promotion, sensibilisation et/ou publication.

Méthodologie et temporalité

Le groupe se réunira environ tous les deux mois jusqu'à la fin 2010, afin d'identifier problèmes et attentes concrètes du terrain à partir d'expériences vécues, sans se limiter aux témoignages indirects. À partir du matériau recueilli et de fiches-types élaborées sur quelques territoires industriels exemplaires (Fos-Etang de Berre, Roussillon, Lacq, Le Havre, Dunkerque et d'autres cas en Europe comme Bâle), le Conseil Scientifique dégagera des questions de recherche et construira l'appel à propositions 2010 de la FonCSI. Le Conseil Scientifique sélectionnera les équipes de recherche au cours de l'été 2011. Les terrains de recherche seront choisis et les travaux, dont des thèses, débiteront à l'automne 2011. Le retour vers le terrain, transfert et rédaction de bonnes pratiques, est prévu pour 2015.

Il s'agit donc d'un processus à long terme : participer au GEC aujourd'hui c'est l'opportunité d'impacter la recherche et ses retombées à l'horizon 2015.

Public

Ce groupe d'échange s'adresse à toutes les parties prenantes des territoires au sein desquels existent et se développent des activités industrielles à risques, notamment aux acteurs ayant une vision transversale du sujet au sein d'instances nationales et aux acteurs engagés sur les territoires, comme plus largement, à toute personne concernée et intéressée par cette thématique.

« Les engagements qui nous lient au corps social ne sont obligatoires que parce qu'ils sont mutuels, et leur nature est telle qu'en les remplissant, on ne peut travailler pour autrui sans travailler aussi pour soi ».

(Du Contrat social, II - Chapitre IV - des bornes du pouvoir souverain)

Informations et contact

Caroline Kamaté Chargée de Recherche Courriel : caroline.kamate@icsi-eu.org Téléphone : +33 (0)5 34 32 32 14	Benoit Hannart Conseiller Juridique Courriel : bhannart@free.fr Téléphone : +33 (0)6 07 96 49 06
--	---